

Comité des études

Séance du 8 septembre 2025

Compte-rendu n°1

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Collège A

M. Thémistoklis Apostolidis
Mme Olga Lizzini
Mme Sabine Luciani
Mme Núria Gala

Collège B

M. Christian Bonnet
Mme Carine Ferradou
M. Antoine Grandclément
M. Vincent Laperriere

Collège IATSS

Mme Catherine Bonnefond
M. Arnaud Gastigar

Collège usagers

Mme Alixe Vieilledent

Excusés : M. Fabien Girandola (procuration à M. Thémistoklis Apostolidis), Mme Sara Greaves (procuration à Mme Núria Gala), Mme Nadia Mesli (procuration à Mme Núria Gala), Mme Odile Thuilier (procuration à Mme Carine Ferradou).

15 membres présents ou représentés : le quorum de 15 est atteint.

Étaient présents - Invités permanents : Mme Ciccolini Laurène, M. Fauchier Nicolas, Mme Herbreteau Hélène, Mme Ladage Caroline, Mme Vieu Marion.

Étaient présents – Directeurs et représentants de départements : Mme Combe Christelle, Mme Graziani Christine M. Orgeolet Raphaël, Mme Regnard Céline, Mme Yurchenko Yulia, Mme Zouhri Bouchra.

Ordre du jour

1. Informations générales

- Equipe Formation
- Calendrier des instances

2. Approbation du compte rendu du Comité des Etudes du 23 juin 2025 (délibération)

3. Actualités

- Pré-rentree 2025-2026
- Inscriptions
- UE Pro-MEEF

Mme GALA, Directrice adjointe chargée de la formation, ouvre la séance à 10h06.

Tour de table et introduction

La séance débute par un tour de table afin que chacun des participants se présente.

1 Informations générales

1.1 Équipe Formation

- Présentation de Laurène CICCOLINI – responsable du service formation - succède à Martine BUSTANY (retraite décembre 2024). Prise de fonctions au 25 août 2025.
- L'équipe formation est en réorganisation :
 - Nicolas FAUCHIER rejoindra la DirFor fin octobre suite à une demande de mobilité interne. Il assure d'ici là une période de tuilage les mardis et mercredis afin de transmettre ses missions à Laurène CICCOLINI. Un recrutement sera lancé pour pourvoir son poste.
 - Nathalie JUVENAL est en disponibilité cette année.
 - Marine DINTRICH intégrera le service formation le 15 septembre prochain, en qualité d'accompagnatrice pédagogique dans le cadre du projet DREAM-U AMU.

Dans l'attente d'un nouveau recrutement (remplacement de Nicolas FAUCHIER), Laurène CICCOLINI et Marine DINTRICH composeront le service formation.

1.2 Calendrier des instances

- Le calendrier est en ligne pour les quatre mois restants de 2025, les prochains comités des études auront lieu les premiers lundis du mois, a priori toujours organisés dix jours avant le CUFR.

<https://allsh.univ-amu.fr/sites/default/files/media-ressource/Calendrier%20pr%C3%A9visionnel%20des%20instances%20ALLSH.pdf>
- Les nouvelles dates des CE seront fixées en fin d'année, sous-réserve à partir de mars 2026 car les élections pour le renouvellement des instances sont envisagées pour février 2026 (décision du Président).
 - Pour ce semestre, les discussions porteront principalement sur les capacités d'accueil puis l'examen des demandes des projets FIP. D'autres thématiques de fond pourront bien sûr être discutées.

- Núria GALA rappelle que le vote du CE est consultatif : le CUFR procède au vote pour validation, puis la CFVU statue sur les différents aspects. Le calendrier des instances est ainsi rythmé par ce circuit de validation.

2 Approbation du compte rendu du Comité des Études du 23 juin 2025 (délibération)

- Informations (à l'attention des nouveaux directeurs de département dans la salle) : tous les Comités des Études (CE) font l'objet d'un compte rendu et d'un relevé de conclusions.
- L'ensemble des élus et invités disposent d'un accès à l'AMUBOX en amont des séances.
- Le CR et le relevé de conclusions est publié sur le web après validation du comité.

Núria GALA présente les principales délibérations issues du dernier CE.

Vote : POUR à l'unanimité.

3 Actualités

3.1 Pré-rentrée 2025-2026 / Inscriptions

Concernant la pré-rentrée 2025-2026, elle s'est tenue la semaine dernière (3 à 5 septembre). Núria GALA indique que des réunions d'accueil ont été organisées pour présenter les généralités du campus, de la vie étudiante et des services et associations (diaporama en ligne sur les pages de rentrée d'ALLSH). Les responsables de chaque département ont également tenu leurs réunions d'accueil pour les L1, tandis que celles des L2 et L3 se déroulent cette semaine. Elle souligne que ces moments sont particulièrement vivants et précisent la présence des associations étudiantes.

À propos de la grève du 10 septembre, le VP a recommandé de ne pas pénaliser les étudiants volontaires, en privilégiant le présentiel tout en offrant une alternative en distanciel de façon exceptionnelle. Finalement, peu de diplômés sont concernés.

Hélène HERBRETEAU remarque par ailleurs qu'une forte proportion d'étudiants était présente sur site, en grande partie en raison des inscriptions pédagogiques. Elle précise également que l'inscription aux options débute cette semaine.

Etat des inscriptions : 11 000 inscriptions administratives effectuées dont 1800 en attente de paiement. Aussi, sur la totalité des IA seulement 2/3 ont fait leur IP sur des UE disciplinaires. Le 1/3 n'ayant pas fait les inscriptions devrait régulariser la situation prochainement.

Elle revient également sur la nouvelle modalité d'affichage des emplois du temps, qui semble donner pleine satisfaction : les retours sont positifs et répondent aux recommandations du groupe de travail réuni l'an dernier sur l'accessibilité aux informations sur le EDTs.

Vincent LAPERRIERE nuance toutefois ce bilan en regrettant que les réunions de L2 et L3 aient eu lieu après l'ouverture d'IPWEB. Núria GALA rappelle que le processus IPWEB est long, et Hélène HERBRETEAU souligne que des réunions fin août seraient idéales dans ce cas, mais

trop difficiles à organiser à cette période de l'année. Monsieur GASTIGAR confirme. L'organisation actuelle reste celle à privilégier.

Enfin, concernant les paiements CROUS, est rapportée l'inquiétude de plusieurs étudiants en attente de versement. Hélène HERBRETEAU explique que ces retards sont liés à un changement de logiciel et à des dysfonctionnements techniques, mais rassure : la scolarité reste en lien étroit avec les étudiants afin d'éviter toute conséquence sur leurs résultats ou leurs bourses. Arnaud GASTIGAR précise en complément qu'un certificat de scolarité suffit à valider l'IP, même en cas de paiement en attente.

Olga LIZZINI suggère de mettre en place un dispositif permettant aux étudiants de tester certains cours ou options avant de confirmer leurs choix. Une telle mesure impliquerait toutefois de repousser les inscriptions pédagogiques. Arnaud GASTIGAR indique que, pour des raisons organisationnelles et de temporalité universitaire, cette option n'est pas envisageable.

Céline REGNARD souligne que la possibilité de modifier les IP après la rentrée pourrait constituer une alternative acceptable pour les étudiants. Núria GALA rappelle à ce sujet que, pour des cas spécifiques, les étudiants disposent de trois semaines pour finaliser leurs inscriptions, en lien avec la scolarité et les BAP.

Céline REGNARD appuie la remarque de Vincent LAPERRIERE, et Núria GALA propose d'envisager un aménagement organisationnel : faire les réunions de pré-rentrée des L1 de lundi à mercredi et non pas de mercredi à vendredi la première semaine de septembre, et avancer les réunions de rentrée des L2/L3 pour qu'elles aient lieu, autant que possible, avant le début de IPWeb (options).

Cette année les IPWeb ont eu lieu la première semaine de septembre pour les UE disciplinaires et la semaine du 8 septembre pour les options. Il est néanmoins impossible de trop différer les IPWeb.

Emplois du temps et organisation

- Nicolas FAUCHIER félicite les BAP pour leur investissement qui a permis aux étudiants de consulter leurs emplois du temps dans les délais.
- Núria GALA propose qu'un groupe de travail puisse à nouveau être constitué en hiver si des besoins se font encore sentir pour des améliorations dans l'organisation.
- Madame BONNEFOND confirme l'importance du travail accompli et note la qualité de la collaboration mise en place. Elle signale toutefois des difficultés persistantes liées aux vacataires (démissions, défaillance dans la prise en charge).

Accompagnement des étudiants

- Hélène HERBRETEAU précise que huit ordinateurs sont mis à disposition des étudiants pour réaliser leurs inscriptions administratives, avec l'appui de tuteurs.
- Madame BONNEFOND souhaite qu'un tuteur soit également présent à certaines périodes clés, lorsque les étudiants ont particulièrement besoin d'accompagnement.

Gestion des salles

- Un point sera rapidement effectué avec les différents BAP pour traiter la question des cours sans salle attribuée.
- Núria GALA et Nicolas FAUCHIER rappellent que le partage des amphithéâtres entre la Faculté de droit et ALLSH est complexe, certains créneaux n'étant pas modulables.

3.2 UE Pro-MEEF

Núria GALA présente le contexte général de la réforme de la formation initiale et accès aux concours. Les étudiants ont désormais la possibilité de se présenter aux concours du CAPES et du CRPE dès la troisième année de Licence. Jusqu'à présent, les UE Pro-MEEF, proposées en option, constituaient une préparation généraliste au Master MEEF. Avec la réforme, la Licence 3 doit désormais préparer directement aux concours.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/etudiants-en-l3-la-ree-2025-tout-savoir-sur-la-reforme-de-la-formation-des-enseignants-1515>

Elle rappelle que cette réforme, sortie en avril 2025, a des conséquences pour la faculté, car la préparation au CAPES est disciplinaire. Un groupe de travail a été mis en place entre avril et juillet en collaboration avec l'INSPE.

Ce qui a été proposé pour cette année est l'utilisation des UE PRO-MEEF de l'INSPE pour la préparation aux nouveaux concours (CAPES, Professorat des écoles et CPE). En début de semaine dernière (01/09), la vice-direction formation de l'INSPE a transmis un tableau encore incomplet (nombre d'heures exactes et composition des équipes).

Autres précisions :

- Le ministère n'accordera pas davantage d'heures. Donc pas de moyens supplémentaires pour préparer les étudiants de L3 aux concours.
- Mme Gala a organisé une réunion zoom avec tous les responsables de licence : il est important d'expliquer aux étudiants que le choix d'UE ProMEEF doit se faire en fonction du concours souhaité (CRPE, PE, CPE), les UE PROMEEF et leur nombre sont différents en fonction du concours, pour le CAPS il faut choisir un groupe en fonction de la discipline souhaitée).
- **Pour les L2** : un seul choix de PRO-MEEF possible pour ceux qui se destinent au concours, au S3 ou au S4, une équipe pédagogique peut se réserver le droit d'imposer le semestre. Pour les formations qui n'avaient pas prévu d'UE PROMEEF il est possible de la prendre en bonus, l'an prochain cette UE sera intégrée aux UE à choix (modifications dans le cadre de la campagne MOF 2026). Le stage est supprimé (en tout cas plus géré par l'INSPE).
- **Pour les L3** (préparation au concours) : en vue de la préparation de l'écrit, les étudiants

doivent choisir l'UE PROMEEF 2 au S5, un seul choix possible. Au S6 c'est l'UE proMEEF4 qui prépare à l'oral ; le stage est supprimé (ajout de 6h supplémentaires en cours de négociation).

- Chaque UE vaut 3 ECTS, réparties en 15 HETD (30h de travail étudiant). 10 h de CM sont aussi possibles.

- Les UE PROMEEF sont placées le vendredi, il est possible de procéder à la réservation des salles dès à présent.

- Inscriptions : les IP web des options PROMEEF sont prévues les 11 et 12 septembre ; elles seront gérées par l'UFR ALLSH.

Attractivité de l'offre : les UE Pro-MEEF sont attractives pour les étudiants, car elles aident à la préparation du concours. En cas de réussite de celui-ci, ils bénéficieront d'une rémunération pendant le Master. Dans le master M2E de l'INSPE, il pourra y avoir également des étudiants n'ayant pas réussi le concours.

Calendrier et organisation : pour l'année prochaine, la problématique sera discutée dans le cadre de la campagne de modification de l'offre de formation, afin de mettre en place des éventuels parcours pour préparer aux concours. Les intitulés des UE pourront également être modifiés.

Précisions pédagogiques :

- Les étudiants peuvent se présenter aux concours même s'ils ne suivent pas les UE optionnelles, mais la préparation leur est fortement recommandée.
- Arnaud GASTIGAR précise que l'INSPE fixe un seuil de 30 à 40 places par UE.
- La question de la suppression des stages a été soulevée, ces derniers n'étant plus organisés par l'INSPE, ce qui pose la question de leur mise en place.

Céline REGNARD précise qu'en Histoire-Géographie, 34 étudiants ont déjà manifesté leur intérêt. Dans le cas où l'INSPE limiterait à 30 étudiants, il faut réfléchir à l'acceptation des étudiants supplémentaires. Des solutions sont envisagées, comme le dédoublement des groupes.

Mot de clôture de la séance : la campagne de l'offre de formation est prévue pour février 2026, mais un travail préparatoire devra être réalisé dès l'automne afin d'anticiper. Carine FERRADOU propose d'ajouter au prochain ordre du jour du CE une discussion sur les critères d'évaluation des fiches, dans un souci d'efficacité.

Mme Gala lève la séance à 11h19.

CR rédigé par Laurène CICCOLINI.